



GEMENG  
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

Junglinster, le 07 août 2020

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 24 juillet 2020 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section JB de Junglinster, n° cadastral 1929/7086).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 10 août 2020 au 24 août 2020 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre Le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for the Mayor, and the signature on the right is for the Secretary. In the center, there is a circular official seal of the Administration Communale de Junglinster, featuring a coat of arms with a crown and a lion, surrounded by the text 'Administration Communale' and 'Junglinster' with two stars.



GEMENG  
JONGLËNSTER

Junglinster, le 07 août 2020

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 24 juillet 2020 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section RB de Gonderange, n° cadastral 890/3104).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 10 août 2020 au 24 août 2020 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre      Le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is the Mayor's, and the signature on the right is the Secretary's. In the background, there is a circular official seal of the 'Administration Communale de Junglinster'. The seal features a central coat of arms with a crown on top, surrounded by the text 'Administration Communale de Junglinster' and two stars.



GEMENG  
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jedi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

Junglinster, le 07 août 2020

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 24 juillet 2020 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section JF d'Imbringen, n° cadastral 1224/2333).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 10 août 2020 au 24 août 2020 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire





GEMENG  
JONGLËNSTER

Junglinster, le 07 août 2020

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 24 juillet 2020 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section JF d'Imbringen, n° cadastral 1225/2476).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 10 août 2020 au 24 août 2020 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire





GEMENG  
JONGLËNSTER

Junglinster, le 07 août 2020

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 24 juillet 2020 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section JB de Junglinster, n° cadastral 1886/6653).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 10 août 2020 au 24 août 2020 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

